



Infolettre n°2 – 20.10.2020

Les mesures fortes annoncées par le Président de la République concernent toute la population de notre région. Elles ne nous dédouanent pas de notre propre responsabilité, bien au contraire. Ne l'oublions jamais : la première vague avait touché d'abord nos concitoyens en habitat surpeuplé, ceux ayant un emploi mal payé, exposés aux contacts, et qu'on appelle désormais les travailleurs-clefs, ceux amenés à davantage prendre les transports. Désormais, nous savons. Nous connaissons les mécanismes des inégalités, les facteurs de surexposition. Et c'est d'abord à ces mécanismes et à ces facteurs qu'il nous faut nous attaquer : collectivités ou associations, pouvoirs publics, entreprises ou bailleurs, nous devons aider les franciliens les plus exposés à s'informer et se protéger, nous devons créer les conditions de cette protection. L'ARS demande instamment à tous ses partenaires de s'inscrire dans cette logique, et de nouveaux programmes sont en préparation. Mais, n'attendons pas. Acteurs de santé publique, dans les jours qui viennent, regardons autour de nous, débattons avec nos concitoyens exposés, inventons avec eux des formes d'action, de prévention. Prouvons que la réduction des inégalités n'est pas une simple incantation et que nous la mettons en œuvre.

Luc Ginot,

Directeur de la Santé Publique

La situation en Île-de-France : quoi de neuf ?

En Ile-de-France, la circulation du virus devient extrêmement préoccupante : selon Santé Publique France, la région affichait du 05 au 11 octobre un taux d'incidence de 302 cas /100 000 habitants et un taux de positivité de 17%. Elle enregistre également le taux d'hospitalisation le plus élevé (13,2/100 000 habitants).

Face à une situation sanitaire qui continue de se dégrader, l'état d'urgence sanitaire a été déclaré à compter du 17 octobre 2020 sur l'ensemble du territoire et un couvre-feu a été mis en place sur la région comme sur 8 métropoles. Celui-ci durera 4 semaines et pourrait être ensuite prolongé jusqu'au 1 décembre 2020.

Le programme de prévention en chiffres

243

actions réalisées et enregistrées dans l'application Web

18 212

personnes rencontrées

7 650

masques distribués

Repères en matière de dépistage

SE FAIRE DÉPISTER PRÈS DE CHEZ SOI

Des laboratoires publics et privés, y compris les laboratoires de recherche et vétérinaires, et des points de dépistage ouverts à cet usage proposent des tests PCR sur toute l'Île de France. Ils sont ouverts à tous, sans prescription médicale et sans même présenter de symptômes. Il est demandé à tous les laboratoires de traiter prioritairement les personnes avec symptômes et cas contacts confirmés.

Lieux de dépistages : <https://sante.fr/recherche/trouver/DepistageCovid>

La prise de rendez-vous pour des tests RT-PCR peut être faite directement par les médecins pour leur patientèle via une plateforme téléphonique dédiée, mise en place par l'ARS.

QUI EST PRIORITAIRE ? OÙ ALLER DANS CE CAS ?

Il est important de bien expliquer qui sont les personnes dont le test doit être réalisé et traité de façon prioritaire : il s'agit des personnes symptomatiques avec une ordonnance médicale, des cas contacts à risque en lien avec un cas confirmé (dans le cadre d'un repérage par la CPAM ou l'ARS dans le cadre du contrôle tracing), et des professionnels de santé et professionnels assimilés intervenant à domicile.

Afin d'étoffer l'offre existante et répondre à un objectif d'accessibilité pour ces publics identifiés comme prioritaires, 20 centres de dépistage permanents ont ouvert sur la région 6 jours sur 7 jusqu' à la fin de l'hiver. Les résultats des tests des personnes dépistées seront disponibles entre 24 h et 48h.

Liste des 20 centres de dépistage : <https://www.iledefrance.ars.sante.fr/covid-19-liste-et-coordonnees-des-20-centres-de-depistage-et-de-diagnostic-covid-19-cddc>

Actu des web conférences avec les partenaires

Web conférence avec les associations : Deux réunions se sont déjà tenues depuis la fin septembre avec les délégations départementales de l'ARS, PromoSanté et les partenaires actifs des interventions de la campagne « Stop Ensemble Covid » ; la prochaine réunion prévue le mardi 3 novembre de 12h à 13 h 30. Ces réunions permettent d'améliorer en continu les supports d'appui des acteurs (formations, masques et flyers).

Web conférence avec les coordonnateurs CLS CLSM ASV : A partir du 20 octobre une web-conférence régulière se tiendra avec les coordonnateurs CLS, CLSM et ASV afin de leur relayer les informations structurantes, identifier les besoins d'appui et échanger autour de leurs remontées de terrain. La première web conférence a lieu cette semaine pour présenter les différents outils d'appui aux coordonnateurs que l'ARS met en place à partir de cette semaine.

Outils de communication

Suite à la demande formulée lors de la web conférence par les partenaires, de nouveaux flyers ont été créés par le Pole Information et Communication de l'Agence, avec l'ajout sur le verso d'explications sur le port du masque sous forme de pictogrammes.

Une impression de 10 000 de ces nouveaux flyers est lancée actuellement.

Rappel : Les associations impliquées dans le plan d'action « Stop Ensemble Covid » peuvent passer commande de matériel (Kit pédagogique ; Masques ; Flyers ; Kakémono) auprès de la délégation départementale ARS de leur territoire d'intervention en précisant : le nombre de matériel souhaité, le nombre d'interventions prévues et les lieux et populations ciblés.



Verso du nouveau flyer.

Focus sur vos interventions : dans le Val-de-Marne

Mardi 13 Octobre 2020 entre 14h et 16h, l'association Espace Les Monis est intervenue pour mener une action de prévention sur les gestes barrières et le port du masque.

Cette opération s'est déroulée sur le grand parking de Auchan et ses abords au 34-52 avenue Youri Gagarine à Vitry sur Seine. Plus de 30 personnes ont été sensibilisées et 40 masques ont été distribués.

Association Espace Les Monis : « Aborder les gens en ce contexte reste compliqué car ils sont réticents et ont peur du contact. La question du dépistage est souvent abordée par les gens rencontrés. Le temps d'attente dans les laboratoires les décourage de faire le test ».



Photo : Espace Les Monis

Liens et contacts utiles

L'information fiable et facile à comprendre reste une ressource fondamentale auprès des acteurs de cette prévention pour renforcer l'adhésion des publics les plus réticents à l'application des gestes barrière :

Dernière version du catalogue de Santé Publique France des supports d'information à destination du grand public et en version multilingues et accessibles : <https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-et-infections-respiratoires/infection-a-coronavirus/documents/depliant-flyer/covid-19-supports-d-information-grand-public.-catalogue-octobre-2020>

L'infolettre sera disponible à partir de mardi prochain sur le site de PromoSanté Ile-de-France : <https://www.promosante-idf.fr/nos-publications/nos-publications>

Contact : ars-idf-actions-prevention@ars.sante.fr